



LIVRET D'ACCUEIL



Foyer d'Hébergement
« La Brunetière »

84 Route de la Brunetière
24112 BERGERAC

secretariat.hebergements@papillons-blancs24.com

Tél. 05 53 61 59 00 - Fax. 05 53 61 93 30

BIENVENUE !

*Ce livret d'accueil est pour vous,
pour vous aider à comprendre le fonctionnement du
foyer d'hébergement, son organisation...*



Qui sommes nous ?

L'association des Papillons Blancs de Bergerac...

... est une association à but non lucratif créée en 1967, à l'initiative de parents d'enfants handicapés mentaux auxquels on refusait le milieu scolaire ordinaire.

Elle réunit une quinzaine d'établissements qui accompagnent tous des personnes en situation de handicap.

Président : M. REY

Directeur général : M. PAPATANASIOS

Association "Les Papillons Blancs"

6 avenue Paul Painlevé

24112 BERGERAC Cedex

Tel : 05.53.74.49.49—Fax : 05.53.61.74.62

Mail : siege@papillons-blancs24.com

Site : <http://www.papillons-blancs24.com>

Le foyer d'hébergement « La Brunetière »

Ce foyer fait partie des structures du pôle hébergement. Il a ouvert ses portes en 1995.

Il permet l'accueil de 44 personnes et dispose en plus d'une chambre d'urgence et d'une autre pour les stagiaires.

Directeur : Monsieur Bruno VAILLANT

Directrice Adjointe : Madame Nadia LANXADE-MOHLER



Où sommes-nous ?

L'établissement est implanté en périphérie des quartiers nord de la ville de Bergerac, à deux kilomètres du centre-ville et à un kilomètre de la gare SNCF. C'est une grande bâtisse, située route de La Brunetière à BERGERAC.

Le secrétariat est ouvert **de 8h30 à 12h00** et **de 13h30 à 17h30**,
du **lundi au vendredi**.

A qui nous adressons-nous ?

- A des personnes âgées de 20 à 60 ans,
- Aux personnes présentant une déficience intellectuelle,

Il faut :

- Bénéficier d'une reconnaissance d'adultes handicapés par la CDAPH,
- Travailler dans un ESAT des Papillons Blancs,
- Bénéficier d'une orientation en foyer d'hébergement,
- Avoir fait plusieurs stages dans l'établissement.



Quelles sont nos missions ?

L'accompagnement éducatif au quotidien se fait et s'adapte en fonction de vos nécessités et de votre projet personnalisé.

Nous travaillons avec vos familles, vos mandataires judiciaires, toujours en faveur de votre épanouissement et dans le respect de tous.

Nous veillons:

- à votre bien être, votre équilibre,
- à vos remarques, vos désirs,
- à votre insertion sociale

en mettant en place différentes actions.



Comment financer votre accompagnement ?

Le règlement s'effectue avec :

- Votre salaire de l'ESAT,
- Votre AAH,
- Une aide du Conseil Général du Département : **l'aide sociale**

La réalisation du dossier d'aide sociale est à votre charge (avec l'aide de votre mandataire judiciaire). L'assistante sociale de l'ESAT peut aussi vous accompagner.

Attention : Ce dossier est à refaire à chaque renouvellement d'orientation.



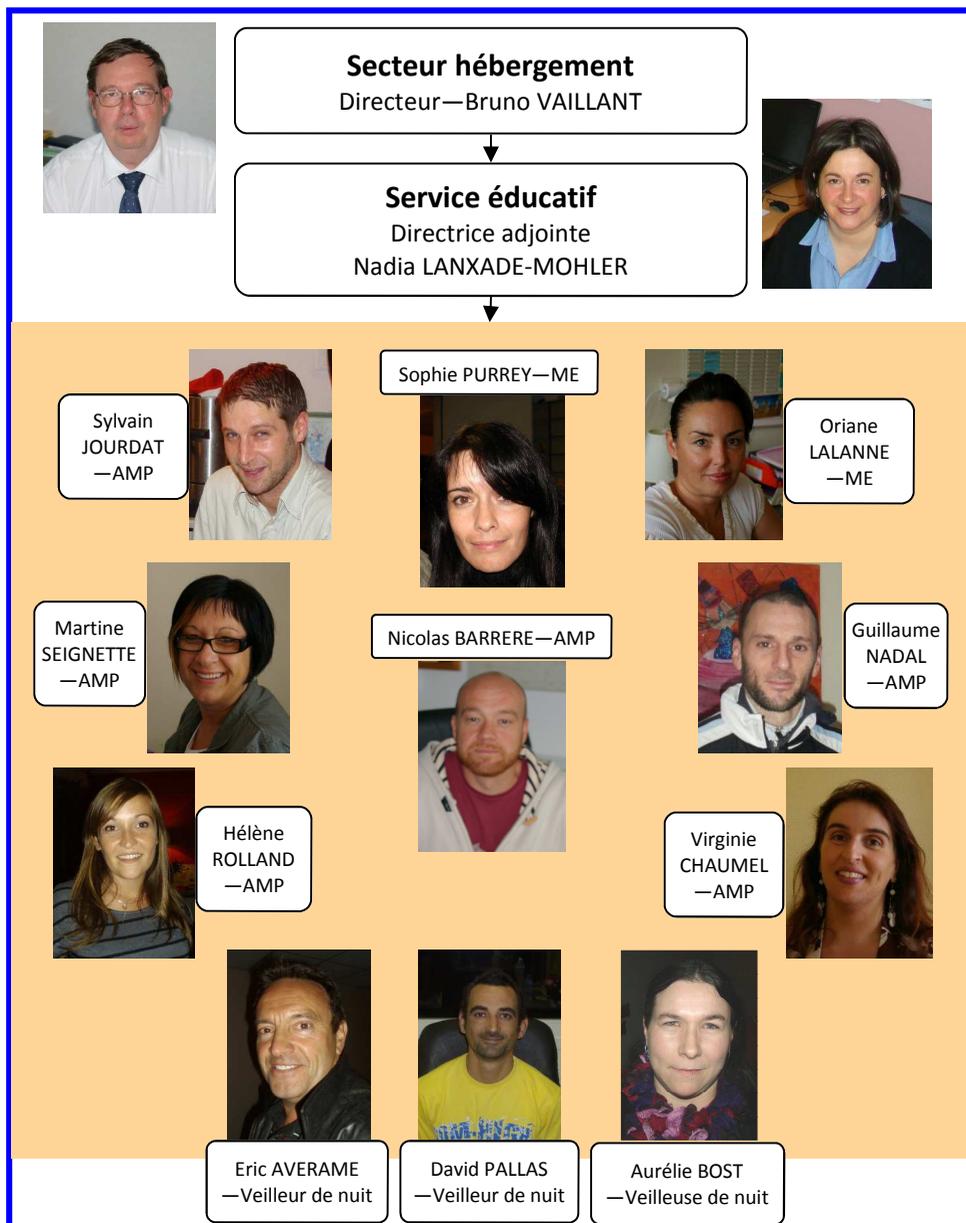
LES LOCAUX



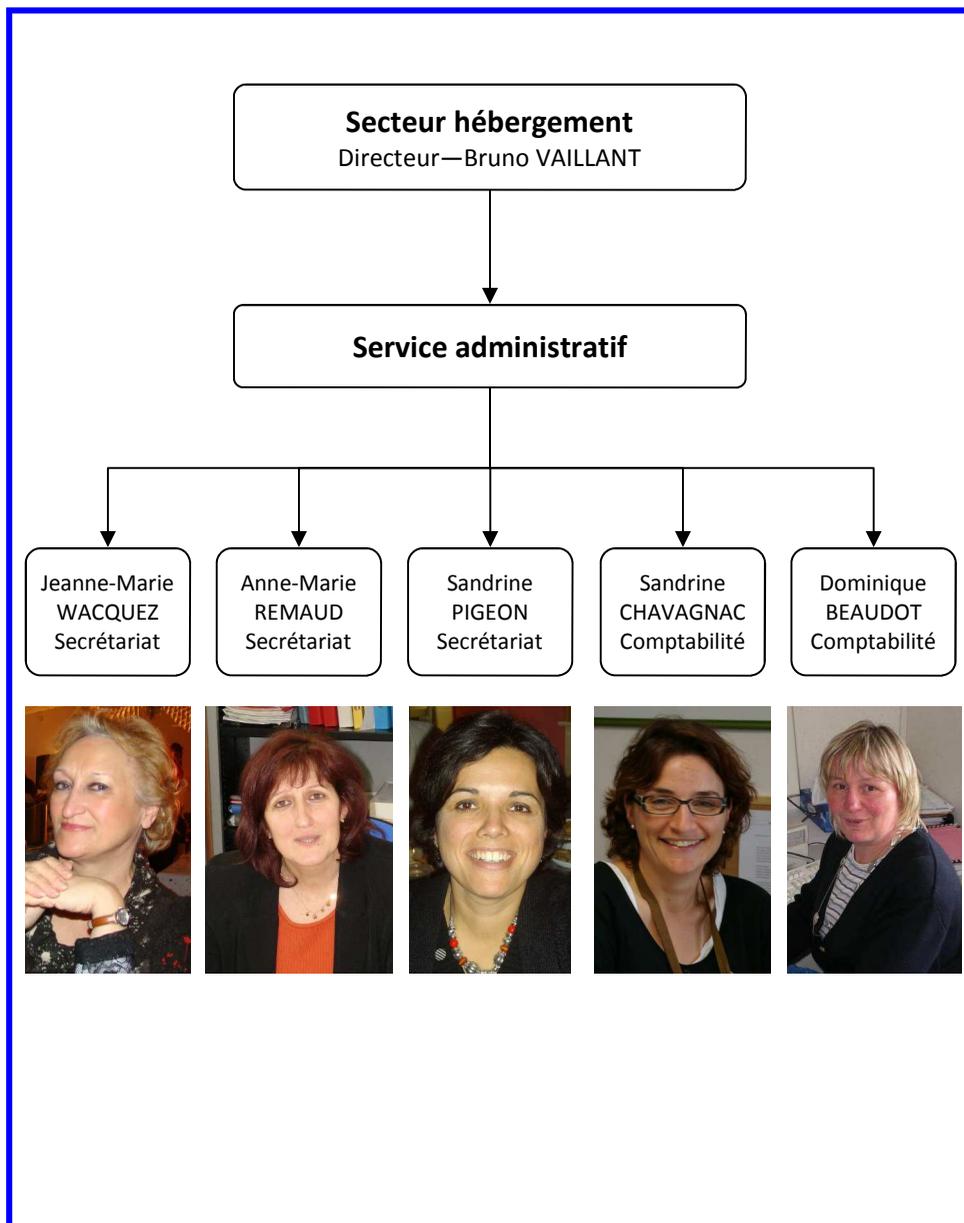
Vous pouvez être accueilli dans une chambre individuelle, aménagée d'un coin sanitaire ou dans l'un des quatre studios. Vous pouvez apporter votre propre mobilier et personnaliser votre espace.



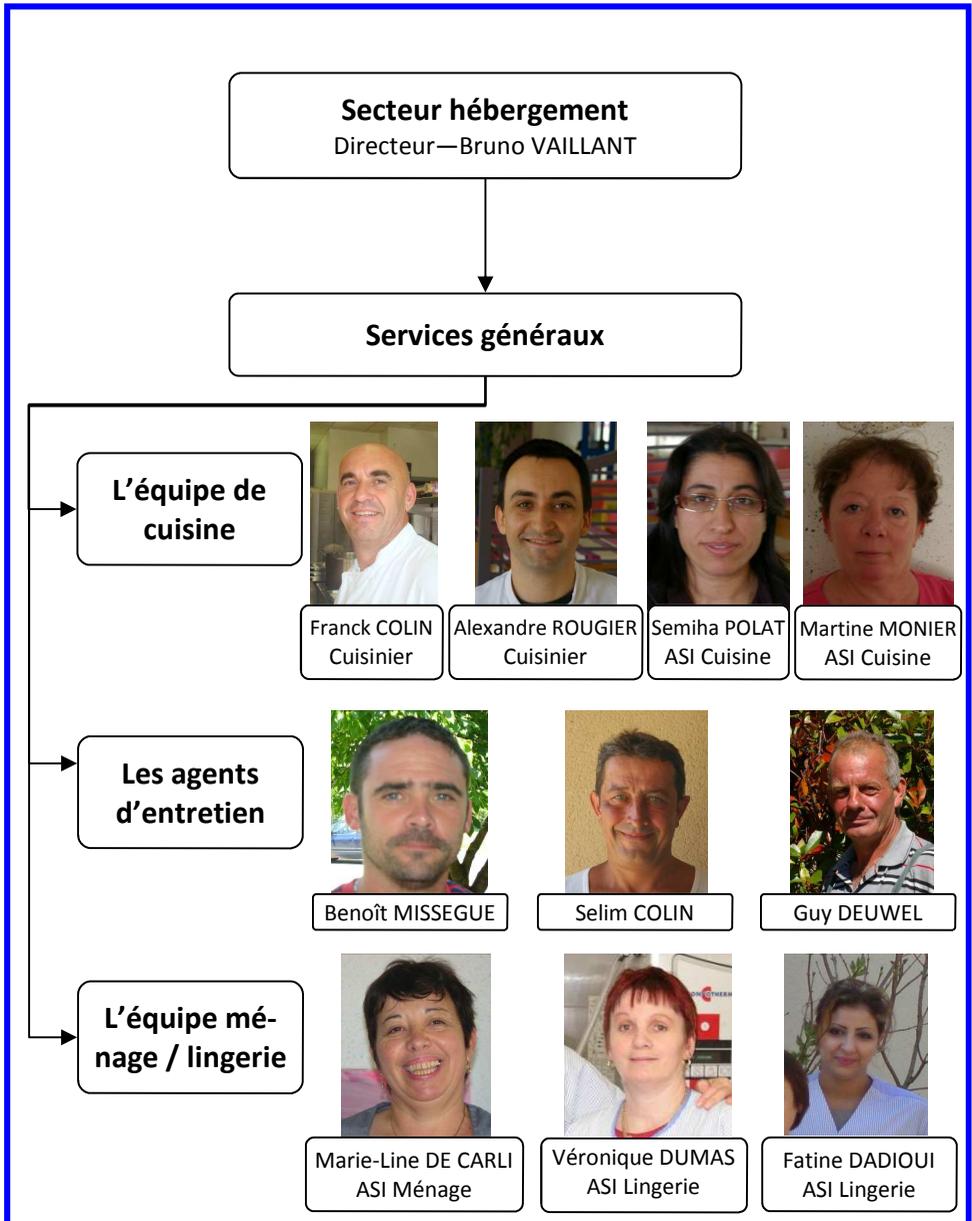
ORGANIGRAMME : service éducatif



ORGANIGRAMME : service administratif



ORGANIGRAMME : Services Généraux



A VOTRE ADMISSION

Vous remplissez un dossier d'admission qui contient une liste des pièces et documents à fournir.

Le jour de votre admission, un contrat de séjour est signé avec la Direction.

Dans les mois qui suivent un avenant est construit avec vous et l'équipe éducative.



Cet avenant définit votre projet personnalisé et les objectifs que nous nous fixons pour l'année.

Vous le signez ensuite, ainsi que votre représentant légal et la direction.

L'éducateur référent

Nommé pour plusieurs mois, il est :

- Celui qui coordonne votre projet,
- Votre interlocuteur privilégié, celui de vos parents, de votre mandataire judiciaire et des différents partenaires,
- Celui qui veille à votre bien être.



SEMAINE TYPE ESAT

<p>Lever </p>	<p>7h15</p>
<p> cest l'heure du petit déjeuner</p> <p>Petit-déjeuner</p>	<p>7h30/ 8h00</p>
<p>Bus ESAT </p>	<p>8h30</p>
<p> Retour à La Brunetière</p>	<p>16h30 (le mercredi) 17h30</p>
<p>Dîner </p>	<p>19h00</p>
<p> Coucher</p>	<p>22h15</p>

SEMAINE TYPE : VACANCES

 Lever	Indéterminé (les horaires de repas ne peuvent être décalés)
Petit-déjeuner 	De 8h00 Jusqu'à 10h30
 Déjeuner	12h30
Activités 	Selon le thème
 Dîner	A 19h00
Coucher 	Indéterminé (sous réserve de ne pas gêner les autres)



LA LIBRE EXPRESSION

Des **réunions de communication** sont proposées une fois par trimestre animées par un éducateur en présence du chef de service. Ce temps a pour objectif d'être un lieu de parole où vous pouvez librement vous exprimer sur la vie au sein du groupe, de l'établissement.



Un **conseil à la vie sociale**, qui est un temps de réunion bénéficiant d'un cadre légal spécifique. Il se rassemble trois fois par an, sous la présidence d'un résident, des représentants élus des deux foyers d'hébergement de Bergerac.

Les **médiateurs externes**, ces personnes peuvent vous aider en cas de problème. Leur nom est affiché dans l'établissement.

Pour les contacter, vous pouvez demander l'aide des éducateurs ou du chef de service.

Qui s'occupe des assurances ?

Toute personne est personnellement responsable de ses actes, même si elle est handicapée ou sous tutelle.

En cas de problème au sein des Papillons Blancs, vous êtes assurés en responsabilité civile par l'établissement.

Par contre, si vous blessez quelqu'un ou abîmez quelque chose en dehors des Papillons Blancs, c'est votre assurance personnelle qui prendra le relais. C'est pourquoi le foyer vous recommande fortement de vous assurer personnellement en **responsabilité civile**. L'attestation est à fournir au secrétariat chaque année.



LES LOISIRS, LES VACANCES

Plusieurs activités sont possibles : lecture, esthétique, musculation, billard, ping-pong, baby foot, musique, danse, piscine, pêche, peinture, dessin, jardinage, bricolage, décoration des lieux de vie, cuisine, cinéma, voyages, organisation de week-ends, sorties en ville...

Vous pouvez aussi vous inscrire dans des clubs d'activités extérieurs.



Toutes les idées sont les bienvenues...

Trois possibilités s'offrent à vous pour les vacances :

- Vacances en famille,
- Séjours dans un organisme extérieur choisi par le résident,
- Séjours organisés et/ou animés par l'équipe éducative.

Les projets de vacances sont à envisager en concertation avec vous, votre famille et le foyer.



LES MOMENTS FESTIFS



Le foyer organise des moments festifs : fêtes d'anniversaires, Noël, Pâques, soirées à thèmes...

Il nous arrive aussi de participer aux activités et aux temps forts proposés par la ville de Bergerac.



VOS CONTACTS AVEC L'EXTÉRIEUR



Le courrier

On peut vous adresser du courrier au foyer. Les éducateurs vous le remettront.

Le téléphone

Un téléphone est attribué dans chaque chambre mais seuls les appels venant de l'extérieur sont reçus.

On peut vous joindre en composant le numéro du foyer :

- entre 17h30 et 22h00 en semaine
- de 8h30 à 22h00 le week-end.

Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant les temps de repas.



L'argent



Le suivi et l'accompagnement dans la gestion de votre argent s'effectue avec vos mandataires judiciaires.

Concernant votre argent de poche et pour ceux qui en ont besoin, il est distribué par l'équipe éducative.

Il peut être mis au coffre dans le bureau des éducateurs pour plus de sécurité, si vous le désirez.

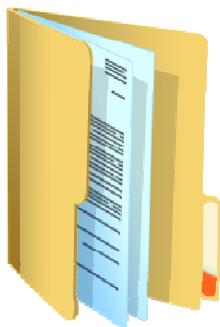
Les visites

Un salon est mis à votre disposition pour toutes visites.

Les visites sont à organiser, elles s'effectuent en dehors des heures de toilette et de repas.



VOTRE DOSSIER



A votre arrivée, un dossier est constitué. Il se divise en trois parties :

- L'administratif
- L'éducatif
- Le médical

Ce dossier sert à conserver les informations nécessaires à votre accompagnement.

Il est confidentiel.

Vous et votre tuteur pouvez le consulter en en faisant la demande par écrit auprès du directeur.

Comment s'organise le médical ?

Les piluliers sont préparés chaque jeudi par une infirmière puis distribués par l'équipe éducative.

Deux éducateurs s'occupent plus particulièrement de coordonner le suivi médical, en lien avec le Docteur BERTHOUMIEU.



LES SIGLES

CDAPH : Commission des **D**roits et de l'**A**uto-
nomie des **P**ersonnes **H**andicapées

ESAT : Établissement et **S**ervices d'**A**ide par le
Travail

CAF : Caisse d'**A**llocation **F**amiliale

AAH : **A**llocation **A**dulte **H**andicapé

DTARS : **D**élégation **T**erritoriale de l'**A**gence
Régionale de **S**anté

MDPH : **M**aison **D**épartementale des **P**erson-
nes **H**andicapées



VOS NOTES PERSONNELLES





NUMÉROS UTILES

- **LE SIEGE SOCIAL DES PAPILLONS BLANCS DE BERGERAC**

Tél : 05 53 74 49 49

- **FOYER DE LA BRUNETIERE**

Tél : 05 53 61 59 00

- **DTARS (médiateur)**

Tél : 05 53 03 10 50

- **MDPH**

Tél : 05 53 03 33 55

N° VERT : 0800 800 824

Courriel : mdph24@dordogne.fr

- **Maltraitance**

ALMA : 05 53 53 39 77

Numéro national écoute maltraitance : 39 77

